

Tiré à part

NodusSciendi.net Volume 10 ième Novembre 2014

Esthétique des Sutures dynamiques des sociétés



Volume 10 ième Août 2014

Numéro conduit par

ASSI Diané Véronique

Maître-Assistant à l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan

<http://www.NodusSciendi.net> Titre clé Nodus Sciendi tiré de la norme ISO 3297
ISSN 2308-7676

Comité scientifique de Revue

BEGENAT-NEUSCHÄFER, Anne, Professeur des Universités, Université d'Aix-la-chapelle
BLÉDÉ, Loïbo, Professeur des Universités, U. Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan
BOA, Thiémélé L. Ramsès, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny
BOHUI, Djédjé Hilaire, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny
DJIMAN, Kasimi, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny
KONÉ, Amadou, Professeur des Universités, Georgetown University, Washington DC
MADÉBÉ, Georice Berthin, Professeur des Universités, CENAREST-IRSH/UOB
SISSAO, Alain Joseph, Professeur des Universités, INSS/CNRST, Ouagadougou
TRAORÉ, François Bruno, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny
VION-DURY, Juliette, Professeur des Universités, Université Paris XIII
VOISIN, Patrick, Professeur de chaire supérieure en hypokhâgne et khâgne A/L ULM, Pau
WESTPHAL, Bertrand, Professeur des Universités, Université de Limoges

Organisation

Publication / DIANDUÉ Bi Kacou Parfait,
Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan
Rédaction / KONANDRI Affoué Virgine,
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan
Production / SYLLA Abdoulaye,
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

SOMMAIRE

- 1- Dr. DIALLO Adama, CNRST/INSS, « **Problématique de l'interaction des langues nationales et du français au Burkina-Faso** »
- 2- Dr. ETTIEN Yapo, Université Félix Houphouët-Boigny , **Ernest J. Gaines's Miss Jane Pittman: A Symbol of the Black Female Abolitionist Struggle**
- 3- Dr. JOHNSON Kouassi Zamina, « **How the Garcia Girls Lost Their Accents de Julia Alvarez: Évocation de l'Histoire et des Identités Culturelles à Travers la Littérature** »
- 4- Dr. KONKOBO-KABORE Madeleine, CNRST/INSS, « **Homosexualité et répression : Faut-t-il invoquer les droits de l'homme ?** »
- 5- Dr. KOUASSI Kouamé Brice, Université Félix Houphouët Boigny, « **Liberté en question et question de la liberté dans *Germinal* de Emile Zola** »
- 6- Dr. ASSI Véronique Diané, Université Félix Houphouët Boigny, « **Loin de mon père de Véronique Tadjo, une auto-fiction ?** »
- 7- COULIBALY Adjata, Université Félix Houphouët-Boigny, « **La spatialité dans le cercle des tropiques d'Alioune Fantouré : lecture d'un réel géoimaginaire** »
- 8- Dr. AGOUBLI Paul-Hervé KWADJANÉ, Université Félix Houphouët Boigny, « **Les écritures de soi, entre valeur et antivaleur : Michel Houellebecq entre deux impératifs** »
- 9- Dr. KAMATE Banhouman, Université Félix-Houphouët-Boigny, « **Les crises sociopolitiques ivoiriennes dans les spectacles théâtraux de Sidiki Bakaba (1972-2010)** »

- 10- Dr. DIASSE Alain, Université Félix Houphouët-Boigny, « **Place et rôle des journalistes ivoiriens dans leurs rapports aux politiques** »
- 11- Dr. BOGUI Jean-Jacques Maomra, Université Félix Houphouët-Boigny « **Insertion et usages des TIC dans les universités en Afrique: Le PADTICE nouvelle illusion ou véritable révolution ?** »
- 12- Dr. NAKOULMA Arouna Goama, CNRST/INSS, « **Droits des paysans modèles en zones urbaines et périurbaines: Cas des villes de Ouagadougou et Ouahigouya au Burkina Faso** »
- 13- Dr. QUENUM Anicette, Université d'Abomey-Calavi, « **Les traces d'une inspiration biblique dans l'œuvre d'Olympe Bhely-Quenum** »
- 14- Dr. TOTI AHIDJÉ Zahui Gondey, Université Alassane Ouattara « **L'image sociopolitique de l'Afrique de l'Ouest à travers l'œuvre d'Ibrahim Ly: *Toiles d'araignées* et *Les Noctuelles vivent de larmes***»
- 15- Dr. N'GBESSO Hélène, Université Félix Houphouët Boigny, « **Charles Nokan et l'Afrique noire moderne** »
- 16- KOUAME Konan Richard, Université Félix Houphouët Boigny, « **Les particularités énonciatives dans la production littéraire des auteurs ivoiriens : cas des ivoirismes interjectifs chez Zadi Zaourou et Diégou Bailly** »
- 17- KOUADIO Thomas, Université Félix Houphouët-Boigny, « **l'écriture de *la bible et le fusil* de Maurice Bandaman ou les représentations d'une esthétique de rupture** »

- 18-TOKPA Dominique, Université Félix Houphouët-Boigny, « **Aspects fantastiques du descriptif dans *Les Soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma** »
- 19-Dr. BODO Bidy Cyprien, Université Félix Houphouët Boigny, « **La Lecture et l'écriture en-jeu dans *Les soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma** »
- 20- KOFFI Konan Thomas, Université Félix Houphouët-Boigny, « **la création en « nouchi » et les langues ivoiriennes** »
- 21- Dr. DION Yodé Simplicie, Université Felix Houphouët Boigny, « **«L'homme» de l'énigme du sphinx** »
- 22-Dr. OUATTARA Vincent, Université de Koudougou, « **Littéracie en quête de l'homme** »
- 23-COULIBALY Kounady, University Felix Houphouët Boigny, « **Festival as a Means of Social Integration and Alienation: A Study in Chinua Achebe's *Arrow of God* and *Things Fall Apart*, and AyiKwei Armah's *Fragments*** »
- 24-MINDIE Manhan Pascal, Université de Bouaké, « **Le spectacle grotesque de la guerre dans *Voyage au bout de la nuit* et *Normance* de L-F. Céline : une écriture carnavalesque** »

PROBLEMATIQUE DE L'INTERACTION DES LANGUES NATIONALES ET DU FRANÇAIS AU BURKINA-FASO

DIALLO Adama

CNRST/INSS,

Adamadaya62@yahoo.fr

INTRODUCTION

La sociolinguistique est une science qui permet l'étude de l'interaction des langues dans leur relation avec les sociétés où on les emploie. Elle cherche à répondre à la question "Qui parle quoi, où, quand, comment, pourquoi?". Il s'agit des langues nationales moore, jula et fulfulde et du français qui se partagent une aire géographique où elles cherchent à entrer en contact l'une par rapport à l'autre à travers les échanges de locuteurs. Les sociolinguistes (américains d'abord), comme W. Labov, (1984), J. Fishman (1991), C. Ferguson, (1993) ont développé par l'observation des pratiques effectives, une vision nouvelle des langues. Ils ont montré que toute langue est constituée de variétés non étanches entre elles, que les langues elles-mêmes ne sont pas des blocs monolithiques homogènes.

Au niveau des objectifs, cette étude se propose également d'examiner la politique linguistique au Burkina-Faso et d'évaluer la gestion du multilinguisme et du contact des langues. Dans le cas présent, la politique linguistique s'entend comme la recherche et la mise en œuvre de moyens nécessaires à l'application des choix conscients effectués dans les domaines des rapports entre langue et structure sociale, et plus particulièrement entre français/langue nationale.

Au niveau de la problématique, il ne s'agit pas simplement d'exposer le nombre de décisions ou d'actes sur lesquels sont fondées les différentes politiques linguistiques au Burkina-Faso. Il s'agit plutôt d'évaluer les différentes prises de position visant à définir la/les fonction(s) et le statut attribué à chaque langue et de préconiser les solutions les plus adaptées à la réussite scolaire et à une égalité des chances tant sur le plan social qu'éducatif.

A travers le cadre théorique, la notion de contact du français et des langues nationales (moore, jula, fulfulde) a mis en évidence, au contraire, le phénomène de continuum : la compétence linguistique d'un locuteur d'une des trois langues nationales forme une palette continue de plusieurs variétés d'une ou plusieurs langue(s).

Sur le plan méthodologique, cela engage plusieurs domaines et implique diverses activités d'autant plus que les enjeux sont multiples. Il s'agit donc de trancher des questions difficiles sinon décisives. La survie de la/des langues nationales dépend du choix du Burkina-Faso en matière de langue et de culture. L'orientation générale du Burkina-Faso se manifeste dans sa politique linguistique visant à établir en quelle(s) langue(s) est dispensée(s) l'enseignement aux différentes étapes du système éducatif, en quelle(s) langue(s) sont publiés les actes administratifs, dans quelle(s) langue(s) seront rédigées les lois et les décrets, etc. L'intervention in vivo et la mise en œuvre des décisions en matière de langues suscitent souvent des divergences d'opinions.

Au niveau des hypothèses, les décisions d'ordre purement linguistique, telles que la revalorisation des langues nationales à l'école de base ou dans certaines matières, en

l'occurrence les matières littéraires, donne satisfaction aux ardents partisans de la politique d'alphabétisation en langue nationale mais pas au groupe bilingue qui prône le maintien du français.

Donc cette réalité impose une prise en compte des langues nationales à travers une politique linguistique rigoureuse d'où le choix de la problématique de l'officialisation des langues nationales à côté du français « langue officielle » au Burkina-Faso. Il s'agira pour nous de nous interroger sur deux thèmes importants : l'importance de l'interaction des langues nationales et du français et de l'officialisation des langues nationales.

1. Variations linguistiques et implication du français et des langues nationales au Burkina-Faso.

Nous abordons la variation linguistique au Burkina-Faso en fournissant des exemples révélateurs. Le but est de saisir l'ampleur de la variation linguistique et de mesurer le degré de chevauchement et de croisement entre les langues ou les variétés de langues au Burkina-Faso.

Le locuteur burkinabe dispose de quatre langues et/ou variétés de langues nationales, à savoir le moore, le jula, le fulfulde et le français ainsi que des langues régionales ou locales (Nikiéma, (1994), Batiana (1996)). Il s'agit d'un bilinguisme langue nationale-français et d'une situation diglossique, voire polyglossique du fait que les trois langues nationales (moore, le jula, le fulfulde) sont superposées à plusieurs variétés vernaculaires. La situation est donc très complexe d'autant plus qu'il est impossible d'établir des frontières entre ces langues ou variétés de langues qui sont en contact permanent. Le locuteur burkinabe fait alterner ces différentes variétés et a recours à une ou à plusieurs de ces langues selon ses besoins.

Selon Hagège C. (1987), Laure BIANCHINI (2007), de nombreuses variables interviennent et déterminent les changements de code, de style, de registre, etc. La situation, l'espace géographique et temporel, l'environnement physique et socioculturel, le type de relation du locuteur avec son interlocuteur, le sexe de chacun, l'affiliation sociale et idéologique, le sujet de la conversation, les fins que le locuteur souhaite atteindre sont tous des paramètres qui décident du choix du code linguistique aussi bien que du style et de la forme du langage (pour des exemples sur les aspects sémantico-pragmatiques de l'emprunt et de l'alternance codique).

1.1 Implication du français dans la variation linguistique

Selon Issa DIALLO (1987), Les dialectes burkinabe disposent de leurs propres structures et évoluent normalement en tant que langue à part entière. Bien qu'ils partagent plusieurs éléments avec les trois langues nationales écrites tant sur le plan syntagmatique que sur le plan paradigmatique et bien qu'il soit riche en vocabulaire étranger (français, italien, etc.), le dialecte a toujours le statut du vernaculaire.

Millogo (1998), Yirmoaga

De plus en plus il y a des pages de journaux burkinabe qui relaient les informations nationales et internationales en langues nationales afin de permettre à ceux qui sont alphabétisés en langues nationales, d'être informés sur l'actualité politique, économique et sociale. Ces journaux fournissent une certaine modernisation lexicale des langues nationales dans lesquelles les mass média et la classe moyenne burkinabe jouent un grand rôle. Comme ils sont au courant de l'actualité et contraints de réagir

immédiatement, les journalistes ainsi que les ingénieurs, les professeurs, les banquiers et les hommes d'affaires sont amenés à introduire des néologismes et à emprunter des mots étrangers qu'ils font ainsi passer dans la langue. Les journalistes sont aussi en mesure de modifier des néologismes inacceptables dans la tradition socioculturelle burkinabe. Leur sens de créativité et de pragmatisme leur permet d'imaginer toujours un moyen d'en sortir face à une situation délicate. Ils ont réussi à le représenter dans leurs écrits. Ainsi, le processus de modernisation des langues nationales n'appartient plus aux seules académies ('les remparts institutionnels'). Il faut se féliciter et non s'affliger de la contribution de la classe moyenne, notamment des journalistes qui font preuve du dynamisme nécessaire à l'évolution de l'écrit des langues nationales.

Par ailleurs, la modernisation des langues nationales au Burkina-Faso doit beaucoup au contact avec le français. Les occasions de contact entre français/langues nationales ne se réduisent pas à l'institution scolaire. Le français est présent sur les lieux de travail et dans la vie de tous les jours. Peu à peu, le français est devenu partie intégrante du patrimoine linguistique au Burkina-Faso. Les gens ordinaires ne se rendent même pas compte de l'origine française des mots qu'ils utilisent (les emprunts).

1.2 L'implication des locuteurs lettrés/non lettrés dans la variation linguistique

Que le français soit omniprésent implique d'abord un certain niveau de connaissance et d'instruction chez les burkinabe et révèle aussi un certain attachement sentimental à l'égard de cette langue. Souvent les emprunts de vocabulaire, mots ou expressions, comblent un vide lexical. L'emploi du français peut toutefois être un choix conscient et voulu. Certains mots français revêtent une valeur esthétique ou poétique. Par exemple, la frange des non lettrés burkinabe a tendance à faire la cour au français.

Le mot français est le signe d'un « laisser-passer, un gagne-pain » qui ouvre la voie à ceux qui sont hors du circuit classique de l'éducation de s'insérer dans le monde « raffiné » « poli » du locuteur. Le français incarne également des valeurs culturelles nouvelles (ex. le recours à l'expression française, « chogobit » comme le dirait Batiana (1998) chez les femmes burkinabe peut se définir comme un moyen d'émancipation et donc de revendication d'une identité). Nous avons démontré à quel point le français est ancré dans la société. Il s'est parfaitement intégré dans le langage quotidien et a même influencé les structures du dialecte burkinabe. Les formes d'expression incluent aussi bien les phénomènes de contact que les modes de manifestation discursifs. Dans ce sens, le français jouit d'une valeur pragmatique : pour convaincre, dissuader, faire mieux passer le message, se faire entendre ou se faire respecter, etc.

Tel est schématiquement l'état des langues au Burkina-Faso. La question primordiale à laquelle nous avons tâché d'apporter des réponses claires est de savoir si cette mosaïque de langues nuit au développement général du pays ou s'il représente une source de richesse et de fécondité linguistique. Pour ce faire, il faut examiner comment le pays gère cette situation complexe de multilinguisme.

Le Burkina Faso est habité par plus de soixante ethnies. Presque chaque ethnie a un parler spécifique. Selon le Centre National de Recherche Scientifique (CNRST), on dénombre 59 langues parlées au Burkina Faso. Pour une langue spécifique à un groupe donné, on rencontre plusieurs variantes ou dialectes. La diversité linguistique constitue une des caractéristiques du pays. Ainsi chaque Burkinabé selon son lieu de résidence est exposé à au moins deux langues notamment sa langue vernaculaire et l'une des deux

principales langues véhiculaires à savoir le mooré et le dioula et éventuellement le fulfulde. Le Burkina Faso est un pays multilingue. Trois langues nationales principales se distinguent. Il s'agit du mooré, du dioula et du fulfulde. S'agissant du fulfulde par exemple, c'est un pays où le fulfulde, bien que parlé par une minorité de la population, se trouve au sommet d'une hiérarchie complexe de type diglossique.

Si le statut officiel des langues en présence et leurs fonctions respectives correspondent assez bien à ce que Calvet (dans Robillard et Beniamino, 1993 : 451-456) définit comme une situation de diglossie véhiculaire, diverses enquêtes ont montré que, dans les centres urbains au moins, la complémentarité fonctionnelle entre le fulfulde et les véhiculaires locaux était partiellement remise en cause.

Il me semble que cette dynamique est perceptible à travers les représentations qu'ont les locuteurs de la langue fulfulde et à travers leur comportement linguistique.

Le français est la langue officielle du Burkina Faso. La constitution lui consacre ce statut notamment en son article 35 alinéa 1. Toujours conformément à cette même constitution, toutes les langues locales du pays ont le statut de langue nationale. Mais dans les faits, quelques-unes sont utilisées pour des communications nationales. Il s'agit principalement du mooré parlé par plus de 50% de la population, le fulfulde par 10% de la population, le dioula qui est une langue véhiculaire dont son utilisation recouvre toute l'Afrique de l'ouest, le gulmantchéma par 7% de la population et le dagara 3% dans le sud-ouest du pays.

En conférant le statut de langue nationale à la cinquantaine de langues locales, l'Etat entend éviter les débats sur les questions d'identité linguistique qui, si elles ne sont bien pas canalisées, peuvent remettre en cause la cohésion sociale et la stabilité du pays.

Conférer le statut de langue officielle ou de langue nationale à quelques-unes de ces langues peut être synonyme de remise en cause de l'égalité des cultures et des ethnies inscrite dans la loi fondamentale du pays.

D'une manière générale les langues nationales sont préférées au français en milieu rural où elle n'est pratiquement utilisée que dans le cadre administratif. Un natif d'une zone quelconque apparaîtra ridicule lorsqu'il s'adressera à un de ses compatriotes dans une langue autre que la langue locale parlée dans cette zone. Il est souvent taxé d'orgueilleux.

Mais en milieu urbain, il s'agit plutôt d'une diglossie. Le français, le mooré, le dioula, le fulfulde entre autres sont utilisés indifféremment dans les marchés, pour les informations à la radio, à la télévision et quelque fois pour faire passer les messages politiques.

Quant à l'anglais et à l'allemand, elles sont considérées comme des langues étrangères. Dans le système éducatif national, ces langues ont le statut de langue vivante. Ces langues sont enseignées au secondaire pour des raisons professionnelles.

1.3 Les fonctions assignées aux langues officielles

Dans le système éducatif en plus du français, langue d'enseignement, trois langues nationales ont également le statut de langue d'enseignement du moins implicitement. Deux de ces langues font partie de mon champ linguistique. Il s'agit du mooré et du dioula. Actuellement ces deux langues sont utilisées dans des écoles pilotes au centre et à l'ouest du pays et pour l'alphabétisation des adultes dans les différentes régions du pays. En ce qui concerne les autres langues vernaculaires, elles ont le statut de langue nationale

conformément à la constitution du pays. Mais il faut noter qu'en réalité elles sont des langues régionales parlées par des groupes ethniques.

Les langues relevant du champ linguistique des locuteurs ont des statuts différents, quelque fois conférés par les textes officiels du pays et quelque fois acquis de fait au regard de la fonction qu'elles remplissent sur le terrain.

Le français langue officielle, remplit une grande fonction dans le pays. Dans l'administration, elle constitue le moyen principal de communication. Tous les actes administratifs sont rédigés en français. Dans le système éducatif, elle est la langue d'enseignement à tous les niveaux d'enseignement (préscolaire, primaire, secondaire et supérieur). Enfin, le français permet aux Burkinabé de communiquer avec d'autres pays du monde notamment ceux francophones. Il sert également de trait d'union entre les différents groupes ethniques du pays. L'anglais et l'allemand ont pour fonction de faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et leur permettre de poursuivre des études dans les structures de formation dans les pays cibles. Il s'agit également d'une ouverture sur des langues qui occupent une place importante dans les échanges au plan international.

2. La planification linguistique

2.1 La politique linguistique du Burkina-Faso

La politique linguistique au Burkina-Faso est axée sur deux orientations : l'alphabétisation dans les trois langues nationales dans le système non formel et le maintien du français dans le système formel. Les réformes se trouvent toujours confrontées du moins aux deux questions suivantes : faut-il garder le français comme langue d'éducation ? ou faut-il pour des raisons de patriotisme associer au français les langues nationales et si l'on doit apprendre aux enfants l'alphabétisation dans les langues nationales, quel langue faut-il utiliser pour cela ?

Depuis les Indépendances, des politiques linguistiques ont réellement été engagée au Burkina-Faso. Le jula, langue véhiculaire utilisée à 80 % dans la partie ouest du pays et 18% dans certaines régions au centre du pays, conserve un statut de langue nationale partagé par 12 langues dont deux autres possèdent un rôle véhiculaire au Burkina-Faso (le moore, le fulfulde). Si elle est officieusement privilégiée à travers l'alphabétisation, les expériences de scolarisation, journaux en langues nationales depuis plus de 20 ans, la langue nationale est majoritaire à l'Ouest ne parvient cependant pas à s'imposer officiellement comme la première langue nationale à côté du français, langue officielle depuis la colonisation. De fait, toute forme de développement en langues nationales est en quelque sorte « bloquée » alors que l'éducation (en français) ne cesse de se détériorer. Les actions en matière de planification linguistique restent très timides car aucune décision politique n'est prise dans ce sens.

Cette situation *a priori* surprenante du fait de la divergence entre la gestion des politiques et celle des locuteurs s'explique par la combinaison de différents paramètres psycholinguistiques et sociolinguistiques. L'étude des représentations sur les langues, les *imaginaires linguistiques*, en parallèle avec la réalité des usages, permet de comprendre le « silence » des politiques.

Au-delà de cette égalité officielle entre les langues nationales, les spécialistes reconnaissent (prudemment) l'existence d'une hiérarchie de fait : Trois langues au moins sont considérées comme des véhiculaires régionaux : le mooré (langue majoritaire à Ouagadougou) et le jula (langue majoritaire à Bobo Dioulasso) et le fulfulde majoritaire au

Sahel. La présentation qui est faite de cette situation par les linguistes burkinabé est généralement très égalitariste. Dans ce domaine, les campagnes de « conscientisation » de la population ont été systématiques et les linguistes burkinabé y ont participé de façon efficace.

Tous les idiomes étant équivalents sur le plan de la dignité, les appellations telles que *dialecte*, *sociolecte*, *variété*, *idiome* sont représentatives d'un certain nombre de langues. Ainsi le moore a plusieurs dialectes. Il ya celui Ouagadougou, celui de Ouahigouya, le yaadre, celui de Zorgho, Koupéla, celui de Tenkodogo. Le Dioula se caractérise par celui de Bobo-Dioulasso, celui du Kéné Dougou et celui de Dédougou. Le fulfulde se caractérise par le bobolankoore dans la région de l'Ouest du Burkina, le moossiire dans la région du Centre et le liptakuure et le jelgoore dans la région de L'Est.

2.2 Au niveau des programmes d'alphabétisation

Burkina Faso, la politique linguistique est marquée par l'adoption du français, langue de l'ancienne métropole, comme langue officielle du pays. Cette option vise à préserver l'unité linguistique du pays acquise avec l'introduction du français.

Dans la constitution du pays, le français est clairement reconnu comme langue nationale. Quand aux langues parlées par les différentes communautés nationales, elles sont toutes (les 59 langues) reconnues comme des langues nationales. Ce statut a été stipulé dans la constitution de 1978 en son article 3 et repris dans celle de 2 juin 1991 à l'article 35. Mais les textes ne sont pas assez clairs sur les modalités de leur officialisation et de leur promotion.

Il est dit ceci à l'alinéa 2 de l'article 35 « les modalités de leur promotion et de leur officialisation seront déterminées par la loi ».

Certes, le fait de conférer le statut de langue nationale à toutes les langues locales est un pas important sur le plan de la politique linguistique. Elle permet de prendre en compte la diversité linguistique du pays et accorde une égalité aux différentes langues locales.

Mais il aurait été encore plus intéressant de statuer également sur les modalités de leur promotion et de leur officialisation.

Aussi, depuis 1967, le Burkina Faso met en œuvre des programmes d'alphabétisation en langues nationales.

Ces programmes ont connu un très grand succès pendant la période de la révolution (1983 -1991) grâce au -Programme d'alphabétisation commando et les leçons diffusées par la radio et la télévision nationale.

Cependant, il faut souligner que ces programmes connaissent des limites. Les structures d'édition en langues nationales sont quasi inexistantes si bien que les alphabétisés en langues nationales retombent dans l'analphabétisme après leur formation faute de ressources littéraires leur permettant de maintenir leur niveau de connaissance acquise dans le cadre des différentes formations.

Aussi, des écoles bilingues pilotes sont en phase d'essai dans le pays.

Dans ces écoles le français est allié à l'une des principales langues véhiculaires parlées dans la région d'implantation de l'école.

2.3 Nécessité de l'application d'une politique de revalorisation des langues nationales

A partir d'un tel constat, on peut se demander s'il est préférable de fonder une politique et une planification linguistiques sur les compétences et les pratiques réelles des locuteurs ou sur leurs représentations. Actuellement, nos enquêtes montrent que le

gouvernement burkinabe prend en compte les discours plus que les comportements. Ce parti pris est politique puisque l'unité nationale est apparemment en jeu. L'hétérogénéité et la diversité des normes subjectives amènent cependant à se poser des questions quant au poids effectif des représentations sur une décision politique telle que l'imposition du jula comme seconde langue officielle. Pour de nombreux locuteurs, le dioula possède une fonction *instrumentale* et parfois *identitaire* très forte. Si certains pères regrettent et dénoncent l'abandon de la langue première par leurs enfants, ils savent aussi que leur ascension sociale en dépend. Le choix du dioula à Bobo-Dioulasso par les jeunes Peul, Sénoufo, n'est pas le simple reflet d'une pratique sociale mais participe à la mise en œuvre d'une nouvelle pratique sociale dont la langue est le moteur. Si « la langue du père » reste très forte dans leur imaginaire, ils voient dans le dioula un moyen de mobilité sociale et d'émancipation. Les représentations linguistiques et langagières, à travers leur mise en mots, attestent d'ambivalences constantes.

Le Burkina-Faso peut-il donc continuer à fermer les yeux sur les problèmes linguistiques alors qu'ils sont inextricablement liés au développement, notamment en matière d'éducation ? A peine 10 % des enfants scolarisés atteignent le niveau secondaire pour des raisons économiques, certes, mais aussi linguistiques, comme de nombreux travaux l'ont démontré. D'après notre enquête, 50 % de moréphone en zones rurales ne comprennent pas les messages transmis en dioula à la radio. Ailleurs, dans le nord, ni le français ni le dioula ne sont compris par la totalité de la population.

Malgré la complexité des situations, il semble que l'introduction, comme seconde langue d'enseignement, du dioula au sud de Bobo-Dioulasso, du peulh dans la zone Est et du moore au centre et au nord peut être au moins envisagée si une sensibilisation effective est réalisée auprès des populations qui ne comprennent pas pourquoi on étudie les langues nationales : « *Ça ne sert à rien. C'est le français qui donne du travail !* ».

Au moment même où certains directeurs d'école déclarent que « *l'école expérimentale, c'est pour les cobayes, les enfants de paysans qui ne comprennent rien* ».

cette première étape paraît fondamentale avant toute introduction des langues nationales dans l'enseignement. Si une telle perspective semble se préciser, il est très probable que le manque de sensibilisation, de préparation et de formation des enseignants aboutira à un échec. En outre, l'examen final (Baccalauréat) se déroulant en français, le problème reste identique : les parents ne comprennent pas l'utilité de cet apprentissage supplémentaire.

En matière d'information et de transmission des savoirs et savoir-faire, les efforts doivent converger en direction des zones éloignées de la capitale (zones rurales et nord du pays) et plus particulièrement des femmes, les premières concernées et pourtant les dernières à être alphabétisées et scolarisées. La création de radios locales ou régionales dans les langues véhiculaires (au moins peul et moore) devrait permettre une amélioration de la compréhension des messages sanitaires, agricoles, écologiques, etc.

Ces quelques propositions d'urgence qui résultent d'une analyse des dynamiques linguistiques

burkinabè doivent cependant être approfondies en fonction des demandes et des besoins. Si les représentations multiples des uns ou des autres sont un frein indéniable à l'évolution de certaines tendances linguistiques, comme la progression du jula vers l'Est (Djibo, Dori, Gorom-Gorom) elles ne doivent pas être un obstacle à l'action politique dont le rôle est aussi d'informer et de sensibiliser les populations. Les discours anti-moréphone

recueillis dans nos entretiens sont rarement proférés envers les locuteurs eux-mêmes car de nombreux paramètres viennent adoucir le « conflit linguistique ».

Si les langues principales du Burkina-Faso (moore, jula, fulfulde, gurunsi, gulmacema, dagara, senoufo, samos se sont développées de manière égalitaire selon les zones géographiques aucune menace ne pèsera sur la cohésion nationale car il n'y a pas de *guerre des langues* au Burkina-Faso.

Les résultats de l'étude des usages et des représentations permettent d'une part de comprendre le mutisme des hommes politiques au Burkina et d'autre part de proposer des éléments concrets allant dans le sens des dynamiques observées. Les processus de gestion du plurilinguisme sont complexes mais jamais insurmontables surtout lorsque la santé, l'éducation et le bien-être des hommes en dépendent sont francisés ; c'est presque toujours la langue « matrice », le français étant langue « encastrée », selon la terminologie de Myers-Scotton : les *r* sont roulés, le système vocalique, aménagé, et ce, même par des gens qui parlent parfaitement le français lorsqu'ils ne mélangent pas.

La question qui se pose est alors de savoir pourquoi, dans la plupart des cas d'alternance chez des bilingues, les deux langues conservent leur prononciation d'origine, alors qu'au Maghreb, le français est « arabisé » ? Un des éléments de réponse peut être à rechercher dans le processus de réappropriation du français par les Burkinabe.

Au finish, on peut retenir qu'au Burkina Faso, il existe une politique linguistique qui prend en compte les réalités linguistiques du pays. Mais cette politique gagnerait à être davantage plus précise par la promulgation de lois sur les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales. Cette officialisation donnera une impulsion à l'initiative de leur utilisation comme langue d'enseignement dans les écoles

3. Situation du français et des langues nationales au Burkina-Faso

3.1 Situation du français des lettrés/non-lettrés

La dynamique francophone tend donc à modifier la polyhiérarchie qui existe entre les langues à fonction véhiculaire. De plus, le français peut, dans certains cas, avoir une fonction grégaire. On pose habituellement l'existence de deux populations « francophones » : les lettrés et les non-lettrés. Cette distinction n'est pas faite seulement pour la commodité de l'article. La distinction lettrés/non-lettrés, pour schématique qu'elle soit, rend bien compte de deux modes d'accès au français (apprentissage scolaire vs apprentissage « sur le tas »), correspondant à des pratiques langagières et à des représentations distinctes dans des groupes sociaux différents.

« Les observateurs considèrent généralement que le français des non-lettrés n'est pas un système hérité et fossilisé, mais plutôt un système intermédiaire, redécouvert à chaque génération et toujours en mutation. Napon (1992) le présente comme un code « de survie », tout le contraire d'un système à fonction identitaire, tout en mettant en avant l'existence d'une langue cible endogène. Il interprète le français des non-lettrés comme un pseudo-sabir. Il est vrai que cette fonction de communication verticale et unilatérale est fondamentale et que revient souvent, dans le discours épilinguistique des locuteurs non lettrés, la référence au « bon français » de « ceux qui ont fréquenté » (l'école). Il ne faut pas pour autant exagérer l'importance de la pression normative liée à la perception d'un standard burkinabé.

C'est que le statut du français des non-lettrés est ambigu. Les locuteurs basilectaux sont tout à fait conscients de parler un système approximatif et d'être en situation d'apprentissage, mais ils ne croient pas à la possibilité d'apprendre le « bon français ». En dehors de l'école. Ils sont à la fois conscients de la supériorité (matérielle et symbolique)

que leur procure leur statut de francophones, même approximatifs, et de la distance infranchissable qui les sépare des locuteurs légitimes.

Selon Lefage (1998), il faut tenir compte également du pôle d'attraction que constitue la Côte d'Ivoire, où existe un véritable français populaire. De nombreux locuteurs affirment avoir appris le français en Côte d'Ivoire ou par l'intermédiaire de Burkinabé revenant de Côte-d'Ivoire et parlant le français populaire d'Abidjan. D'autres locuteurs non lettrés stigmatisent le F.P.A. Cette référence systématique au français populaire d'Abidjan, que ce soit comme modèle ou comme repoussoir, fait penser à un début de vernacularisation du français des non-lettrés, vernacularisation quelquefois récupérée par l'élite.

Pour cette élite, il va de soi que la norme scolaire est fondamentale. D'ailleurs, à la question « qui parle bien le français ? », « tous les Burkinabé » répondent les enseignants et ceux qui parlent comme eux, c'est-à-dire ceux qui sont allés à l'école. Mais cette norme est-elle immuable ? L'opinion générale au Burkina Faso est que le niveau des élèves en français a considérablement baissé, ce qui tendrait, en apparence, à infirmer l'hypothèse d'une dynamique francophone. Il faut remarquer cependant que cette prétendue faiblesse est identifiée comme une méconnaissance de la morphologie, de la syntaxe et de l'expression écrite. Personne n'évoque la pauvreté du lexique ou des lacunes sur le plan énonciatif.

En fait, ce qui a changé, c'est la situation du français à l'extérieur de l'école et, par conséquent, le rapport que les élèves ont de cette langue. Le comportement des locuteurs jeunes apparaît alors comme iconoclaste aux puristes.

Ce qui est en jeu, c'est le statut du français et ses fonctions. Le prototype du puriste défenseur du « bon français » est un locuteur légitime à l'aise dans la situation actuelle de diglossie véhiculaire. Pour lui, le français sert à la communication avec d'autres pays francophones, d'où la nécessité de limiter les processus d'individuation nationale, et, à l'intérieur du pays, à la communication savante ou officielle, de laquelle il est évidemment partie prenante. Pour le reste, il considère que les langues nationales sont suffisantes et que leur nécessaire promotion passe par le renforcement de leur fonction identitaire. Cette position revient à entériner le statut officiel du français (langue étrangère officielle et langue de l'enseignement) et à gérer au mieux la diglossie français-langues nationales. Lorsque se développe un français spontané qui remet en cause la distribution complémentaire et hiérarchique des codes, ce locuteur voit sa légitimité francophone, son identité diglotte et éventuellement son identité ethnique menacées.

Le français, utilisé par une minorité de lettrés, conserve par contre, dans *l'imaginaire linguistique*, une importance capitale. D'une part, c'est une langue associée au travail et à l'ascension sociale en relation avec le parcours scolaire et son aboutissement (fonctionnariat), d'autre part, elle représente une échappatoire essentielle aux déséquilibres linguistiques de la région de l'ouest du pays. « Langue neutre », « intermédiaire », « arbitre linguistique », pour beaucoup, « le français est un consensus car chacun y trouve son compte. » ().

L'*imaginaire linguistique* a donc un rôle à la fois dans les gestions linguistiques internes (locuteurs) et externes (politiques). Il permet de relativiser les typologies existantes (*statuts/corpus*)¹ afin d'appréhender le plurilinguisme dans sa spécificité et ses divergences.

3.2 Caractéristiques des locuteurs du français des non lettrés

En dehors de leur langue première, les non lettrés parlent assez bien d'autres langues du pays. Nous avons recueilli les langues suivantes : *dioula, fulfulde, gulfanceman, moore, marka, bisa, san, zarma, haousa, yoruba...* Le nombre restreint de langues nationales

parlées à diverses fréquences par les non lettrés est important. Notons tout de même que la présence de toutes ces langues dans le système témoigne du fait que les non lettrés sont impliqués comme tous les Burkinabè dans la vie en communauté bilingue.

Quel que soit le degré de connaissance déclaré de l'une ou l'autre langue, nous pouvons les considérer comme faisant partie des répertoires linguistiques des non lettrés.

Ainsi, pour ceux dont les réponses nous ont permis de dresser le portrait, nous pouvons dégager les grandes tendances ou caractéristiques suivantes :

- Une présence assez remarquable du français des non lettrés dont la présence sur la scène sociolinguistique burkinabè est considérablement peu importante ;

- Le dioula et le moore restent les deux langues dominantes du pays. La première assure la

fonction véhiculaire à l'ouest et la seconde est la langue démographiquement la plus importante du pays avec une présence assez remarquable au centre ;

- La faible proportion des langues grégaires comme le marka et le bissa peut s'expliquer par deux raisons : D'abord, les minorités linguistiques sont pour la plupart sous la domination du dioula à l'Ouest. Ensuite, les zones de minorité linguistique en dehors de ce foyer du dioula ont été très peu touchées par l'islam qui reste le principal support de la langue arabe au Burkina Faso ;

- Le fulfulde est rarement une langue seconde, par conséquent, il reste essentiellement la langue première de ceux chez qui il fait partie du répertoire linguistique ;

- Une importance relative du français chez les différents locuteurs. Il est le plus souvent associé à une autre langue.

Si les non lettrés connaissent de nombreuses langues, il faut reconnaître qu'il y a une inégalité dans la fréquence d'utilisation. Nous avons alors des langues les plus connues et les

plus utilisées, des langues moyennement utilisées et les langues rarement utilisées.

Il ressort que contrairement aux langues connues, les langues les plus utilisées demeurent les langues du Burkina Faso.

En effet, le moore vient en tête avec 48% de locuteurs ce qui nous rapproche de la composition ethnique du pays qui n'est pas à confondre à la dynamique sociolinguistique. La présence très importante de cette langue peut s'expliquer par la prédominance des mossi dans plusieurs villes du pays. Ainsi, que ce soit à Bobo-Dioulasso, à Ouahigouya ou encore à Ouagadougou, la population mossi a été la plus importante quand bien même nous avons fondé nos critères de choix des enquêtés sur l'usage d'une langue première qui correspond à la langue dominante de la région.

Viennent ensuite les autres langues qui occupent une place non moins importante. Il s'agit dans un premier temps des langues que les non lettrés connaissent mais qu'ils utilisent très peu. En dernier lieu, nous avons les langues connues mais très rarement utilisées. Le

choix et la fréquence de ces langues sont tributaires de nombreux autres facteurs que nous

n'allons pas évoquer ici. La principale remarque qui retiendra l'attention de l'observateur des phénomènes sociolinguistiques que nous sommes est la faible fréquence de la langue française. Nous voyons que dans l'ensemble, le cas du français reste une langue très faiblement représentée. Quand on sait que cette langue est enseignée chez les élèves des différents types d'école, on en vient à formuler quelques interrogations :

- Qu'est-ce qui explique une présence si peu importante du français chez ceux qui sont concernés par les écoles où il est matière et médium ?
- Y a-t-il une motivation à apprendre ou à parler chez les non lettrés ?
- Le contexte socio politique du pays a-t-il une influence sur l'enseignement du français des non lettrés ?

Pour répondre à ces questions, nous avons tenté de comprendre les pratiques langagières

des non lettrés afin de voir en quoi ces pratiques langagières influencent-elles l'enseignement

du français au Burkina Faso.

4. Présentation des caractéristiques des langues nationales

Le choix d'une langue en situation de plurilinguisme s'inscrit dans un processus identitaire fondamental qu'il est impossible d'occulter dans l'étude linguistique. La dichotomie entre les langues parlées dans les concessions (en famille) et à l'extérieur (rues, marchés, administrations...), et plus encore selon chaque contexte interactionnel, permet aussi de préciser les dynamiques linguistiques

4.1 Présentation de la situation inter/intra linguistique des langues nationales

Le choix d'une langue en situation de plurilinguisme s'inscrit dans un processus identitaire fondamental qu'il est impossible d'occulter dans l'étude linguistique. La dichotomie entre les langues parlées dans les concessions (en famille) et à l'extérieur (rues, marchés, administrations...), et plus encore selon chaque contexte interactionnel, permet aussi de préciser les dynamiques linguistiques : lorsqu'un mossi parle dioula dans un lieu public à Ouagadougou ou à Bobo-Dioulasso, cela n'implique pas qu'il accepte la domination de cette langue et qu'il l'utilise dans d'autres contextes. Certains avouent d'ailleurs que si le dioula était officialisé, ils « prendraient les armes ». Ils n'hésitent pas à contraindre physiquement leurs enfants à parler leur langue en famille. De la même façon, les Peul, très nombreux à abandonner leur langue à Ouaga et à Bobo pour parler soit le moore ou le dioula, restent les plus agressifs vis-à-vis de la politique linguistique du pays selon eux « pro-dioula ou pro-mossi».

5. Pratiques langagières dans le milieu scolaire

Selon Sanogo Lamine, (1997), dans la catégorie des 45 %, nous avons des écoles où l'arabe » est l'unique langue présente dans le système éducatif. Il s'agit des écoles coraniques traditionnelles bien que nous assistons depuis un certain temps à une certaine modernisation de ces écoles avec l'enseignement d'un français élémentaire.

Les écoles dites « franço-arabe » occupent les deux autres catégories car c'est dans ces écoles que le français est enseigné comme matière de même que l'anglais pour les élèves qui

arrivent au cycle des lycées et collèges.

Un fait non moins important révélé par cette étude est l'exclusion des langues nationales dans ce système éducatif. Tout comme l'enseignement en français, les écoles d'enseignement en langue arabe ne prennent pas en compte les langues nationales. Par conséquent, ces enseignements sont fondés sur la « méthode directe » répétitive pour mieux implanter les sons et les structures de la langue cible.

En outre, tout comme dans les écoles en français, les élèves et les enseignants baignent dans un environnement sociolinguistique qui reste marqué par la forte présence des langues

nationales. En effet, si les langues d'enseignement dominent les situations de communication

dans les salles de classe, la cour de récréation demeure sous l'emprise des langues nationales

qui sont les plus utilisées.

5.1 Utilisation du français et des langues nationales à l'école

Si les élèves connaissent de nombreuses langues (français, langues nationales), il faut reconnaître qu'il y a une inégalité dans la fréquence d'utilisation. Nous avons alors les langues les plus connues et les plus utilisées, des langues moyennement utilisées et les langues rarement utilisées.

Il ressort que contrairement aux langues connues, les langues les plus utilisées demeurent les langues du Burkina Faso. En effet, le moore vient en tête avec 48% de locuteurs. Ce qui nous rapproche de la composition ethnique du pays qui n'est pas à confondre avec la dynamique sociolinguistique. La présence très importante de cette langue peut s'expliquer par la prédominance des mossi dans la ville de Bobo-Dioulasso.

Viennent ensuite les autres langues qui occupent une place non moins importante. Il s'agit dans un premier temps des langues que les élèves connaissent mais qu'ils utilisent très peu. En dernier lieu, nous avons les langues connues mais très rarement utilisées. Le choix et la fréquence de ces langues sont tributaires de nombreux autres facteurs que nous n'allons pas évoquer ici.

La principale remarque qui retiendra l'attention de l'observateur des phénomènes sociolinguistiques que nous sommes, est la faible fréquence des langues nationales dans le circuit éducatif. Nous voyons que dans l'ensemble, le cas de l'interaction des langues nationales et du français qui est l'objet principal de la présente étude des langues reste très faiblement représenté. Quand on sait que cette langue est enseignée suivant les mêmes méthodes que le français qui est très fréquent chez les élèves des différents types d'école, on en vient à formuler quelques interrogations :

- Qu'est-ce qui explique une présence si peu importante des langues locales dans le circuit éducatif de ceux qui sont concernés par les écoles où il est matière et médium ?

- Y'a-t-il une motivation à apprendre ou à parler les langues locales chez les élèves ?

- Le contexte socio politique du pays a-t-il une influence sur l'enseignement de ces langues locales?

Pour répondre à ces questions, nous avons tenté de comprendre les pratiques langagières

des élèves afin de voir en quoi ces pratiques langagières influencent-elles l'enseignement des langues locales au Burkina Faso.

En outre, tout comme dans les écoles en français, les élèves et les enseignants baignent

dans un environnement sociolinguistique qui reste marqué par la forte présence des langues nationales. En effet, si les langues d'enseignement dominent les situations de communication dans les salles de classe, la cour de récréation demeure sous l'emprise des langues nationales qui sont les plus utilisées.

Il ressort de la présente approche que les élèves n'utilisent jamais de façon exclusive l'arabe. Les langues nationales comme le dioula, le moore et le fulfulde sont, comme nous l'avons vu plus haut, les seules langues utilisées exclusivement par des élèves.

Quant au français, sa présence est également remarquable mais il reste associé aux langues nationales ou à l'arabe.

L'anglais est utilisé par les élèves mais dans une proportion insignifiante. Il s'agit des élèves qui fréquentent le cycle des collèges des écoles franco-arabes. Ces pratiques relevées chez les élèves démontrent que ces derniers n'ont pas des attitudes conduisant à une implantation sérieuse de la langue arabe au Burkina Faso. En effet, comment comprendre que la langue d'enseignement n'est pas utilisée fréquemment et de façon exclusive par ceux qui sont supposés en être les principaux agents de l'expansion. Si les élèves des écoles d'enseignement arabe ont une attitude sociolinguistique qui constitue une entrave à la didactique de leur médium, nous pensons qu'il faut rechercher les causes dans les pratiques des enseignants de ces écoles. En d'autres termes, il s'agit de voir en quoi les pratiques des enseignants peuvent-elles influencer celles des élèves.

5.2 Existe-t-il un interlecte français burkinabé ?

Les deux univers que je viens d'opposer de façon très schématique ne sont pas étanches. A Ouagadougou et Bobo Dioulasso, julaphones, mooréphones, francophones, francophonoides et franco-aphones sont appelés à cohabiter. Cela se manifeste notamment à travers les mélanges de langues. Au total, on peut se demander quel est le modèle effectivement présenté aux locuteurs basilectaux, cet hypothétique standard burkinabé.

Le comportement linguistique du locuteur lettré peut être compris à partir de deux tendances très générales : il lui faut asseoir sa légitimité de francophone tout en se faisant comprendre. Il doit à la fois gérer le choix du code dans son répertoire et, lorsque c'est le français qui a été choisi, le choix de la variété à l'intérieur du code.

Dans certains cas limites, l'essentiel est de montrer sa compétence en français et de justifier ainsi sa prise de parole. Dans d'autres cas limites, le locuteur lettré doit s'adapter à son interlocuteur s'il veut être compris. Chaque stratégie de communication particulière correspond à un compromis entre les deux pôles flous que constituent un français acrolectal plus ou moins bien reproduit et un français basilectal sans stabilité. A Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou, les locuteurs sont appelés à entendre l'ensemble des réalisations possibles et à mettre en jeu des stratégies de communication de plus en plus variées. Il apparaît ainsi peu à peu une façon de parler le français dans des situations ordinaires, qui n'est pas vraiment un mésolecte, mais une nébuleuse de variétés correspondant à des pratiques diversifiées. Il ne s'agit plus d'apprentissages approximatifs, mais d'un ensemble, flou et mouvant, de normes régissant des

interactions en français, en dehors de l'école, dans des situations où une langue nationale, véhiculaire ou même vernaculaire, serait acceptable.

Il va de soi que la compétence des locuteurs en français burkinabé est très variable, de même que leur perception des normes. Cependant certaines normes existent puisque ceux qui ne les respectent pas s'exposent éventuellement à la réprobation sociale. Batiana (1992) montre, par exemple, qu'il convient d'éviter le *chogobit* et les *gros mots*.

Chogobiter, c'est parler comme un Blanc, en particulier réaliser le phonème /R/ comme une vibrante uvulaire ou adopter un schème intonatif plat. Ces variables fonctionnent manifestement comme des marqueurs sociolinguistiques et le comportement du *chogobitant* est unanimement stigmatisé par ses pairs. Sans doute le rapport des locuteurs au *chogobit* est-il plus ambivalent qu'il ne paraît en surface. Quoiqu'il en soit, il s'agit clairement d'un problème d'identité lié à l'existence de normes locales, burkinabé ou africaines, en tout cas non françaises.

Une autre pratique stigmatisée est l'utilisation de *gros mots*. Il ne s'agit pas de mots obscènes, mais de mots que leur complexité rend inadaptés à la situation de communication et aux interlocuteurs. Batiana (*op. cit.* : 17) montre que la signification du *gros mot* ne peut être comprise que dans le cadre d'une relation interpersonnelle hiérarchique. Le mécanicien à qui son client dit « votre réparation n'est pas esthétique » reçoit le *gros mot* comme le signe que « son client veut marquer la distance sociale qui les sépare en recherchant délibérément des mots compliqués pour lui » (*ibid.*), tandis que le professeur qui relève les *gros mots* dans une copie d'élève sanctionne la volonté « de faire étalage de sa compétence en français ou de (...) défier le lecteur » (*ibid.*). Dans le premier cas, le client remet en cause la fragile légitimité francophone du mécanicien, dans le deuxième cas, l'étudiant revendique une légitimité incertaine. Au-delà des manifestations de l'insécurité linguistique, ces comportements montrent que les locuteurs cultivés sont sensibles à la variation interne et aux registres de langue.

L'appropriation du français se manifeste aussi à travers ce que les Burkinabé appellent l'argot. Plus qu'une fonction cryptique, cette variété a une fonction identitaire de distinction : le prototype du locuteur argotier est un jeune citadin instruit. Mais les contacts entre les groupes argotisants et le reste de la population favorisent la récupération des termes argotiques. Certains conservent leur valeur de distinction, d'autres s'usent et se banalisent, d'autres enfin peuvent être utilisés « naïvement ». Une conséquence de l'insécurité linguistique liée à un corpus restreint est la facilité avec laquelle les locuteurs non lettrés ou peu cultivés adoptent des vocables qu'ils n'ont jamais entendus auparavant, surtout lorsque le groupe social qui les a produits est valorisé.

La divergence première politique/usages se double donc d'une convergence des *imaginaires linguistiques*, processus qui ne facilite pas la valorisation des langues nationales dans les domaines concrets de l'application linguistique (santé, éducation, etc.) : toutes les langues sont respectées mais aucune n'est réellement intégrée à la recherche scientifique.

« Le caractère normatif de la langue maternelle n'est pas à démontrer. Il est toutefois intéressant d'en constater les effets... La prononciation du français avec un fort accent par des locuteurs moréphones utilisant cette langue est souvent un effet de cet interdit, et correspond à une sorte de tentative d'insérer le français à l'intérieur du dialecte d'origine (comme il est fait pour les mots français empruntés). Dans le même sens, on peut souvent constater que des locuteurs moréphones parlent le français avec des interlocuteurs français, ils adoptent un accent marqué sur la consonne r (*r* roulé par

exemple) lorsqu'ils parlent avec. Il est d'ailleurs significatif que cet interdit exige seulement du locuteur qu'il exprime dans la langue maternelle la forme globale de son discours, et ne fait aucun obstacle à l'introduction de termes ou d'expressions étrangères. Une autre piste, qui irait dans le même sens, consisterait à dire que l'alternance se fait, non pas avec le français, mais avec le français burkinabe des non lettrés. »

Il est important de resituer cette alternance de code dans le cadre plus large de la situation linguistique au Burkina

3.2 Représentations sociolinguistique des trois langues nationales

Les populations se rencontrent et communiquent en employant toutes sortes de langues (moore, jula, fulfulde par exemple) et des variétés sociales ou régionales de langues (moossiire, liptakuure et gelgoore pour le fulfulde par exemple). Les populations parlant des langues nationales sus-citées ne partagent donc pas forcément les mêmes conventions de conversation, d'interprétation, d'interaction. C'est en introduisant dans la démarche sociolinguistique une approche pragmatique -et inversement- que nous ouvrons une voie pertinente. Nous resserrons l'analyse sur des microphénomènes en contexte (conversations), en prenant en compte l'autonomie des interlocuteurs des principales langues nationales quant à leurs choix sociolinguistiques. Nous mettons l'accent sur "les auditeurs des langues nationales interprétant" plus que sur l'émetteur. En outre, nous incluons dans notre méthodologie de travail, une analyse fine de faits communicationnels traditionnellement négligés et dont nous montrons l'importance, la prosodie (rythme, intonations, accentuations, etc.).

On sait que parler dans une langue comme le moore, le jula, le fulfulde (ou une variété d'une des langues sus-citées), c'est automatiquement manifester une connivence avec ceux qui la parlent et/ou la comprennent, et une distance avec ceux qui ne la parlent pas ou ne la comprennent pas. En même temps c'est instaurer/imposer un cadre culturel de référence.

Nous avons également observé un peu partout la valeur significative, et notamment la force illocutoire, de l'alternance codique. Telle injonction est considérée comme plus forte liptakuure qu'en celui moossiire, telle autre plus ouverte en fulfulde du Mali qu'en celui du Burkina, notamment si seulement une partie de l'énoncé est dans une langue et l'autre partie dans l'autre langue : « Il ne suffit pas de dire simplement que le répertoire villageois fulaphone comprend trois variétés (liptakuure, gelgoore, moossiire et que les locuteurs les utilisent en alternance selon le contexte (...)) Ils [= les trois codes linguistiques] se sont incorporés à des conventions pragmatiques spécifiques au réseau [des locuteurs], où l'inférence conversationnelle est signalée par la juxtaposition de codes (...) plutôt que par le choix d'un code de préférence à un autre ».

Le champ linguistique d'un locuteur burkinabe comprend donc plusieurs langues ayant des statuts différents selon qu'on se situe au plan national où à l'échelle locale.

Lorsqu'on établit des distinctions entre les langues, c'est pour insister sur leur complémentarité harmonieuse : complémentarité fonctionnelle entre les vernaculaires ethniques : il s'agit du goin, du dagara, du gurunsi, du moore, du jula, du peulh et les véhiculaires interethniques : il s'agit par exemple du gurunsi, du lélé et dans la région de Pô . Nous avons aussi au Sud-Ouest le dagara, le lobiri, le birifor et le jan. Dans la région du Sud, nous avons le goin, le karaboro et les sembla. Chez les peuls par exemple, à l'Est du

Burkina, il y a le parler local peul, le sonraï, le haoussa et le numuré. Au Kéné Dougou, nous avons le senoufo, le nounouma, le marka et le dafin. Il y a également une complémentarité régionale entre les véhiculaires régionaux ; il s'agit par exemple des langues samo, dafing, dagara, gulmancema, gurunsi, marka, senoufo, bwaba complémentarité fonctionnelle entre le français et les véhiculaires régionaux. A travers l'alphabétisation des langues nationales en français.

Cependant, si on examine les phénomènes de plus près, on voit (cf. Batiana et Caitucoli, 1993 : 21-34) que les rôles ne sont pas distribués de façon aussi tranchée et définitive. Dans l'ensemble, la dynamique semble favorable au français. Mais Ouagadougou est plus francophone que Bobo-Dioulasso et le jula est plus implanté à Ouagadougou que le mooré à Bobo Dioulasso.

Les résultats d'une enquête concernant plus de 700 locuteurs (peul, mossi, marka, sénoufo, dafin, samo) portant à la fois sur les usages et sur les attitudes montrent que si le jula reste la langue véhiculaire la plus importante, les villages au-dessus de Ouagadougou et les villes de Koudougou, Koupéla, Fada-N'Gourma résistent à son expansion : dans les régions de Ouagadougou et Ouahigouya, le mooré s'impose encore dans tous les contextes. Si dans des villes comme (Ouaga/koudougou, Ouahigouya), quelques personnes (15 %) ont une compétence en jula, celle-ci reste très peu utilisée. Elle est le résultat de voyages et de séjours en zone julaphone. En effet, il s'agit essentiellement de locuteurs mobiles, commerçants, fonctionnaires ou scolaires qui effectuent leurs études hors de leurs lieux de résidence. Ce sont donc moins les Dioula qui font entrer leur langue dans la zone (car ils sont très peu nombreux à s'y rendre) que les Mossi qui la rapportent de l'Ouest.

La progression du jula sur le territoire du Burkina-Faso reste cependant incontestable puisque les villes de Barani, Dédougou à dominante *foulaphone* devient peu à peu julaphone sous l'influence des jeunes. Des locuteurs de langue première peul ont des compétences en julakan. Les groupes linguistiques les plus réduits comme les Bwaba, les fulcés, les Sonrai les korunfe, les kaado, etc., utilisent non plus le peulh comme langue de communication interethnique mais le jula. Les raisons de ces comportements nouveaux proviennent de nombreux facteurs externes : urbanisation, accélération de l'exode rural, économie de marché, développement des médias et des voies de communication, rôle économique très fort de la capitale, mais aussi par des attitudes nouvelles des jeunes en milieu urbain. Le Dioula, devenu pour certains d'entre eux un emblème national, possède une fonction instrumentale et identitaire assez forte. Ils le décrivent comme « *un moyen de communication* », « *utile* », « *moderne* », « *facile* », « *joli* »,

Conclusion

Il ne faudrait pas déduire de mon exposé que le Burkina Faso est devenu un pays francophone « sans guillemets ». Les phénomènes que j'ai mis en évidence sont directement liés à la ville et ne concernent donc que 10 % de la population. De plus, le français conserve, notamment chez les locuteurs les plus francophones, son image négative de langue de la colonisation, qu'on apprend parce que c'est la clé de la réussite sociale en prenant la mesure exacte du processus, il paraît raisonnable de dire que la dynamique des langues est favorable au français : le français devient peu à peu, pour certains locuteurs burkinabe, « une langue parmi d'autres », un élément de leur répertoire

linguistique auquel ils font appel dans des circonstances de plus en plus variées et avec de plus en plus de finesse.

Il est difficile de distinguer les causes de ce phénomène de ses manifestations. On a vu cependant que le développement du français est favorisé par le multilinguisme burkinabe. Le français a toujours été une langue qui, de par son extériorité, permet de neutraliser les conflits entre les langues autochtones : conflit entre les trois grands véhiculaires régionaux que sont le dioula et le mooré, conflit entre ces véhiculaires et les vernaculaires ethniques. De plus, la politique très active de promotion de l'ensemble des langues nationales qui a été menée dans le pays a profité au français : en tendant à réduire l'opposition diglossique français/langues nationales, en permettant au jula, au mooré et au fulfulde de concurrencer le français dans ses domaines réservés, elle a en quelque sorte permis au français de sortir du ghetto où il était confiné. A cela il faut ajouter un environnement de plus en plus francophone, radio, télévision, cinéma, affiches, journaux burkinabé et étrangers. Cette évolution se traduit par des comportements linguistiques nouveaux, sans qu'il soit possible de prévoir comment la situation évoluera à long terme.

Bibliographie

- BATIANA André. (1996), « Problématique d'une politique linguistique » : le cas du Burkina-Faso, in *Juillard, C. Calvet, L-J (eds). Les Politiques linguistiques, mythes et réalités*, p 41-53.
- BATIANA, André (1985): *Variation linguistique et comportements langagiers dans la communauté lyélé*, Thèse de 3e cycle, Université de Nice, 237 p.
- BATIANA, André et al. (1982): "Étude de quelques cas de comportement langagier en milieu africain plurilingue", *BOFCAN*, 3, pp. 45-65.
- BATIANA, André. (1992a). « Chogobit et/ou gros mot : quelques remarques sur la norme et le lexique du français au Burkina Faso », dans *Annales de l'université de Ouagadougou*, vol. V, série A, Sciences humaines et sociales, pp. 1-16.
- BIANCHINI, Laure, (2007), *L'usage du français au Maghreb*, Constellations francophones, Publifarum, n. 7, pubblicato il 20/12/2007, consultato il 16/08/2013, url: http://publifarum.farum.it/ezone_articles.php?id=77
- CAITUCOLI, Claude (éd.). (1993). *Le français au Burkina Faso*, « Cahiers de linguistique sociale », Université de Rouen.
- CALVET, Jean, (1993), *La sociolinguistique*, Paris, PUF. Que sais-je ?
- DAFF, M., (1998), « L'aménagement linguistique et didactique de la coexistence du français et des langues nationales au Sénégal ».
- DIARRA, Luc, (2000). "De l'influence des langues minoritaires dans la création des particularités lexicales du français au Burkina Faso", dans *Latin, D. et Poirier, Cl. (éds), Contacts de langues et identités culturelles*, Québec,
- FERGUSON, C. A. (1991), « Diglossia revisited » in *South West Journal of Linguistic : studies of diglossia: University of Texas Press, Volume 10, N°1, 214-234p.*
- FISHMAN, J, A , (1971), *Sociolinguistique*, Nathan, Paris.
- FISHMAN J. A. et al., (1968). *Language Problems of Developing Nations*. New-York.
- GEIGER, Françoise, D., (1990), *Argot : la cohabitation*. Paris PUF.

- GUMPERZ, J.,(1989), *Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit.
- Hagège C. 1987, *Le Français et les Siècles*. Paris : Jacob. p.92.
- HOUIS, Maurice et BOLE, Richard Rémy, *Intégration des langues africaines dans une politique d'enseignement*, Unesco/agecop, 1977.
- LABOV, W. (1994), « Sociolinguistique et sociologie du Langage : une discipline ou deux ? » dans C. Philipponeau, *Sociolinguistique et aménagement des Langues : Acte du XVI^e Colloque annuel de l'association de linguistes des provinces atlantique*, Moncton, centre de recherches en Linguistique appliquée, université de Moncton, p. 177-212.
- LAFAGE, Suzanne, (1985), « Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta », (1977-1980), ROFCAN, 6, 300 p.
- Lafage Suzanne, (1988), "Le français des rues, une variété avancée du français abijanais", *Faits de langues*, 1998, vol 6, numéro 11, p. 136.
- NAPON, Abou, (1992), *Étude du français des non lettrés au Burkina Faso*, Thèse nouveau doctorat, Université de Rouen, 322 p. + annexes.
- NIKIEMA Norbert, (1996), Evolution de la question de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif au Burkina-Faso. *Berichte des Sonderforschungsbereichs 268, Band 7, Frankfurt A.M.* 1996: 187-19p.
- PRIGNITZ Gisèle et al.,(1982), : «Le français parlé à Ouagadougou», BOFCAN, n° 3.
- PRIGNITZ, Gisèle (1994) : "Le rôle de l'argot dans la variation et l'appropriation : le cas du français au Burkina Faso", *Langue française* n° 104, p. 49- 63.
- ROBILLARD, Didier de, BENIAMINO, Michel (1993). *Le français dans l'espace francophone*, tome1 ; Paris, Champion.
- SANOOGO M. L., 1996, « La place des langues africaines dans le développement en Afrique Noire », collaboration avec M. M. Garba, communication aux journées scientifiques africaines de l'ASER / Université de Rouen.
- Sanogo, Mamadou Lamine (1996), *Les relations entre l'arabe et le français dans le système éducatif au Burkina Faso*, , INSS-CNRST, Ouagadougou.
- SOME Maxime,(2003), *politique Éducative Et Politique Linguistique en Afrique. Enseignement du Français et valorisation des langues"nationales" : Le Cas du Burkina Faso*. Editions L'harmattan, Collection : Etudes Africaines.
- SIMARD, Yves (1994) : "Les français de Côte d'Ivoire", *Langue française* n°104, p. 20-36.,
- SHOWALTER, Stuart D. ,(2008), "Un profil du bilinguisme en dioula au sud-ouest du Burkina Faso." Hatfield, Deborah H., Marie C. South and Stuart D. Showalter."
- TARIAM (P.), 2002, *L'éducation bilingue, un continuum éducatif de base formelle au Burkina Faso*, Ouagadougou, OSEO, RBF.
- TIENDREBEOGO (S.), 2002, *L'impact de l'éducation bilingue sur l'efficacité interne de l'école au Burkina Faso*, Ouagadougou, OSEO, RBF.
- Tiendrebeogo S. (2002) : *L'impact de l'éducation bilingue sur l'efficacité interne de l'école au Burkina Faso*, Ouagadougou.

